

Réf: Dossier N° 088582

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AFRITURF »

Siège social Abidjan, Cocody, Les II Plateaux, 7e Tranche, Lot
2905, Ilot 242

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/02/2022 , et enregistrés au CEPICI le 08/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRITURF »

Objet :

- Site de média qui propose du contenu hippique ainsi que des abonnements à des contenus premiums payants
- Conseils aux joueurs de courses PMU en leur proposant des analyses professionnelles ainsi que des conseils de la communauté AFRITURF qui compte plus de 100 000 membres à travers le monde.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000 F CFA divisé en (1.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Les II Plateaux, 7e Tranche, Lot
2905, Ilot 242

Dirigeant(s) : M AIACHE ISRAËL ANTHONY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-01894 du 15/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°10441/GTCA/RC/2022 du 15/03/2022

